

Au sommaire de notre newsletter du mois d'octobre 2023 :

- Les ateliers prévention de novembre sont en ligne !
- "Sécurité au travail : responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous" : nouvelle campagne du ministère du Travail
- 44% des femmes salariées se disent en moins bonne santé psychologique : éclairage sur la santé des femmes (Baromètre Malakoff Humanis)
- Nos métiers : l'assistante de service de santé au travail - ASST -

Bonne lecture !

Les ateliers prévention 2023 - (Employeur, RH, managers, salariés)

Le SPSTI23/87 organise des rendez-vous de prévention pour ses entreprises adhérentes. Venez bénéficier des conseils et de l'expertise des professionnels de santé au travail sur des sujets qui concernent la vie de l'entreprise. Ces sessions font partie de notre offre de services en matière de prévention et sont comprises dans votre cotisation annuelle.



Les ateliers de novembre 2023

- **Mardi 7 novembre - 14h00/15h30 (Présentiel Guéret + webinaire) : Tabac et addictions en milieu professionnel. [S'INSCRIRE](#)**
- **Judi 9 novembre - 8h30/10h00 (Présentiel Limoges + webinaire) : Santé du dirigeant, parlons-en ! [S'INSCRIRE](#)**
- **Mardi 14 novembre - 14h00/15h30 (Présentiel Limoges + webinaire) : A l'occasion de la journée mondiale du diabète : maladie chronique, comment concilier diabète et travail. [S'INSCRIRE](#).**
- **Judi 16 novembre -8h30/10h00 (Webinaire) : Évaluez vos risques pour élaborer votre document unique. [S'INSCRIRE](#).**

--> Retrouvez tous les détails des ateliers du mois sur [notre site](#) !

infos prévention



Stop aux accidents du travail graves et mortels : une campagne nationale pour la sécurité au travail

En 2021 on dénombrait encore 640 000 accidents du travail dont 39 000 accidents du travail graves et 696 accidents mortels. **Chaque jour, 2 personnes meurent au travail et plus de 100 sont blessées gravement.** Le ministère du Travail vient ainsi de lancer un plan de prévention dont l'action va se déployer jusqu'en 2025...

Malgré les efforts considérables déployés pour ces accidents, certaines catégories de travailleurs et certains secteurs professionnels sont plus exposés que d'autres, aux risques d'accidents du travail graves et mortels : la construction, l'agriculture, les industries extractives, le travail **du bois, le transport et l'entreposage**. La nature et les causes de ces accidents sont multiples : chutes de hauteur, accidents de la route, accidents en lien avec l'utilisation d'une machine, etc. et d'un manque de sensibilisation des acteurs.

[Lire la suite....](#)

Les services de santé au travail sont des partenaires précieux. Ayez le réflexe de contacter votre médecin pour être aidé(e) sur toutes les questions de santé au travail.

Travail : éclairage sur la santé des femmes

Bien que globalement, les salariés se disent de plus en plus



satisfaits de leur qualité de vie au travail, **la santé psychologique des femmes se dégrade fortement**. Ces résultats font échos aux deux rapports publiés cet été sur la santé des femmes au travail et la santé mentale des femmes. Le Baromètre Santé au travail de Malakoff Humanis nous explique quelles sont les raisons.

- [Lire la suite de l'article.](#)
- [Consulter la synthèse de l'étude.](#)

FOCUS SUR ... nos métiers

Assistante de service santé travail



Elle apporte une assistance administrative au médecin du travail et aux autres membres de l'équipe pluridisciplinaire dans leurs activités. Elle contribue également à repérer les dangers et à identifier les besoins en santé au travail, **notamment dans les entreprises de moins de 20 salariés**. Elle participe à l'organisation, à l'administration des projets de prévention et à la promotion de la santé et des actions du service dans ces mêmes entreprises. **Ces missions :**

- **Établir un premier contact** avec l'entreprise.
- **Traiter et suivre les interventions** en milieu de travail, à la demande de l'équipe pluridisciplinaire.
- **Informers l'entreprise** sur les différentes obligations en termes de santé au travail (visites médicales, document unique, démarche de prévention des risques, etc.).
- **Informers sur les moyens d'aide à la prévention** qui peut proposer le service de prévention et de santé au travail.

L'ASST intervient à la demande de l'équipe pluridisciplinaire, coordonnée par le médecin du travail et sous sa responsabilité.

Nos équipes vous accompagnent au quotidien. Un renseignement, un conseil ? Contactez votre centre de visite et/ou votre médecin du travail.

Standard Creuse : 05.55.52.63.29 - Standard Haute-Vienne : 05.55.77.65.63

Mail : communication@stlim.org

<https://spsti2387.fr/>

Siège social : 6 rue Voltaire - CS 51223, 87054 LIMOGES Cedex